

AGPSY, AVP, APPV, AFP, ANPP, AJBFPP, ATPP, ARCOSP GIRT - GROUPE INTERCANTONAL ROMAND ET TESSINOIS

HISTOIRE DU GIRT

La première séance du Groupe intercantonal romand de psychologues GIR a eu lieu le 19 juin 1999 à Lausanne, à laquelle ont participé l'AGPsy, l'ANPP, l'AFP, l'APPV et l'AVP. L'AJBFPP (encore AJPP) n'a pu se faire représenter. Les associations cantonales sont en principe représentées par leur président-e, ou un membre du comité.

Une volonté commune de collaborer pour trouver des réponses aux questions identiques rencontrées dans les cantons romands en était l'origine, ainsi que le souci de renforcer la présence romande, tout en maintenant les différences propres à chaque canton. Il s'agissait aussi de devenir un interlocuteur plus crédible vis-à-vis de la FSP pour faire entendre la voix et les problèmes spécifiques des Romands à Berne.

Dès le début, les représentants du GIR se sont rencontrés 3 à 4 fois par année, le plus souvent à Lausanne ; certaines rencontres décentralisées se sont tenues à Genève, à Sion, à Courfaivre, à Lugano (dès la participation du Tessin au GIR) et à Bienne.

Des problèmes ont rapidement surgi avec la FSP, qui se demandait si le GIR était une nouvelle association concurrente. Des rencontres avec des membres du comité et les secrétaires généraux ont levé certains malentendus.

Dans la deuxième moitié de l'année 2000, les assemblées générales des associations membres ont accepté le principe de l'existence du GIR, le montant de la cotisation de Fr. 4.- par membre et l'élargissement de la commission de formation initialement AVP-AGPP. Un projet de Charte est rédigé. De plus, la déléguée romande à l'information de la FSP a participé avec voix consultative aux réunions du GIR, jusqu'en mai 2003.

La première Charte du GIR a été signée le 23 mars 2002, date à laquelle le GIR a également décidé de déléguer une partie de ses tâches à trois instances intercantionales : la FARP, la commission intercantonale des stages et le collège romand de psychologie d'urgence. Le GIR s'est alors clairement positionné comme groupe chargée de mener une politique stratégique commune pour les associations cantonales romandes. C'est également à cette date que l'AJBFPP a commencé à participer effectivement au GIR.

Le Tessin a rejoint le GIR depuis le 28 septembre 2002 qui devient « groupe intercantonal romand et tessinois de psychologues ». L'abréviation GIR étant maintenue par commodité. La Charte est modifiée en conséquence, traduite en italien et la deuxième version est signée le 22 février 2003.

Dès 2003, une présidence tournante est mise en place. De plus, Christiane Muheim, secrétaire générale de l'AVP, a été nommée secrétaire générale du GIR.

Souhaitant prendre une part active aux affaires de la FSP, cinq membres du GIR ont successivement été élus au comité de la FSP de 2002 à 2006, soit Elisabeth Maulaz, Josiane Charmillot et André Wirth puis Pascal Borgeat et Raphaël Gerber.

Face à la crise vécue à la FSP, les associations cantonales latines attendent beaucoup de l'audit et de la réforme de la FSP mise en route et sont prêtes à s'engager pour construire une FSP cohérente au service des psychologues.

La Formation des Associations Romandes et Tessinoise des Psychologues (FARP), jusqu'ici commission intercantonale, est devenue une association indépendante depuis l'assemblée constitutive du 3 septembre 2005 constituée des comités romands et tessinois. La création de cette association FARP à but non lucratif est l'aboutissement d'une longue et fructueuse aventure.

AGPSY, AVP, APPV, AFP, ANPP, AJBFPP, ATPP, ARCOSP GIRT - GROUPE INTERCANTONAL ROMAND ET TESSINOIS

Le GIR s'est préoccupé dès le début de la formation postgrade et continue, des titres de spécialisation et des liens avec la FSP. La création du poste de déléguée à la formation romande à la FSP en 2004 mais supprimé en 2006, ainsi que le développement de la FARP en sont la concrétisation heureuse.

Le 6 décembre 2006 le GIR devient le GIRT et intègre pleinement le Tessin dans son appellation. L'ARCOSP et l'APSYTRA sont des associations professionnelles invitées permanentes.

En juin 2007, l'ARCOSP intègre officiellement le GIRT en tant que première association professionnelle. Une troisième version de la Charte actualisée est signée.

Outre la préparation des AD de la FSP et les relations avec la FSP qui ont pris un temps considérable au GIRT ces dernières années, le GIRT soigne l'information réciproque des dossiers traités dans les cantons et la mise en commun des ressources et de compétences afin d'optimiser nos actions de politique professionnelle.

PRESIDENCE DU GIRT

Le GIR-GIRT fut animé par Elisabeth Maulaz de 1999 à 2002, puis par une présidence tournante :

Pascal Borgeat président du GIR 2003

Jean Bigoni, président du GIR 2004

Josiane Charmillot, présidente du GIR 2005

Daniel Stern, président du GIR 2006

Raphaël Gerber, président du GIRT 2007

Pascal Borgeat, président du GIRT 2008